

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00967

Numéro SIREN : 850 697 731

Nom ou dénomination : JLJN

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/009160

Monsieur Vincent BRAULT

152 Rue Victor Duplessis
38290 LA VERPILLIERE

Monsieur Joël NADLER
JLJN
2 Rue Louis Néel
38120 SAINT-EGREVE

LA VERPILLIERE, le 5 juillet 2021

Objet : Acceptation des fonctions de gérant

Monsieur,

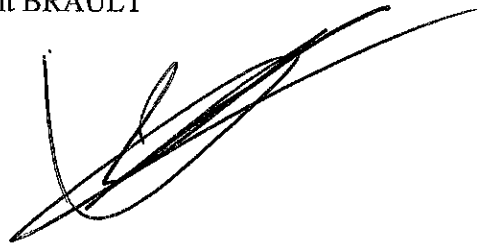
Vous avez bien voulu me nommer aux fonctions de cogérant de la société JLJN, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 10 000 €, dont le siège est à SAINT-EGREVE (Isère), 2 Rue Louis Néel immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 850 697 731, dont vous êtes associé unique.

J'ai pris bonne note de ce que ma nomination était à compter du 1^{er} juillet 2021 et vous confirme par les présentes accepter les fonctions qui viennent de m'être confiées et qu'il n'existe aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à ma nomination.

Vous souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Vincent BRAULT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

JLJN

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 10 000 €

2 Rue Louis Néel
SAINT-EGREVE (Isère)

850 697 731 RCS GRENOBLE
SIRET 850 697 731 00014

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 5 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt-et-un, et le 5 juillet à 11 heures,

- Monsieur Joël NADLER, agissant tant en qualité de seul gérant que d'associé unique de la société JLJN, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 10 000 €, dont le siège est à SAINT-EGREVE (Isère), 2 Rue Louis Néel immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 850 697 731,

pour être propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 10 € formant le capital de la société JLJN,

A ADOPTE LES DECISIONS FIGURANT CI-APRES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- nomination de Monsieur Vincent BRAULT en qualité de cogérant ; détermination de ses pouvoirs ; fixation des modalités de rémunération du cogérant ;
- pouvoirs à conférer pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, décide, de nommer en qualité de cogérant, pour une durée non limitée et à compter rétroactivement du 1^{er} juillet 2021 :

- Monsieur Vincent BRAULT, nom d'usage BRAULT-BREMAUD, né le 11 avril 1980 à AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis), demeurant à LA VERPILLIERE (Isère), 152 Rue Victor Duplessis,

avec les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi, dans la limite de l'objet et de l'intérêt social.

L'associé unique décide qu'il ne sera versé par la société à son nouveau cogérant, aucune rémunération, jusqu'à décision nouvelle. Monsieur Vincent BRAULT aura cependant droit au remboursement de ses frais sur présentation de justificatifs.

* *

*

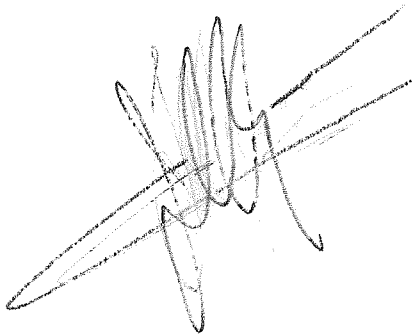
Par acte séparé Monsieur Vincent BRAULT a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue d'effectuer toutes formalités les légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.